

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

* *

DocuSigned by:

François-René Letourneur

82364FC3E3AD4C3...

François René LETOURNEUR

Président



FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 929 701	1 978 131
Chiffre d'affaires net	1 929 701	1 978 131
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	2	25
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 929 703	1 978 156
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	379 297	443 943
Impôts,taxes & versements assimilés	97 501	93 944
Salaires et traitements	667 237	641 326
Charges sociales	344 110	315 205
Dotations aux amortis. & provisions	3 614	3 062
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	70	2
Total charges d'expl. (II)	1 491 830	1 497 482
RESULTAT D'EXPLOITATION	437 873	480 674
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	5 780	1 402
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	5 780	1 402
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	5 780	1 402
RES. COURANT AVANT IMPOT	443 653	482 076
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges except. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	450	374
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 450	- 374
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	118 144	35 582
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 935 483	1 979 558
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 610 424	1 533 437
BENEFICE OU PERTE	325 059	446 121

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

BILAN

* *

DocuSigned by:

François-René Letourneur

82364FC3E3AD4C3...

François René LETOURNEUR

Président



FINOVAM GESTION SAS

en €

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/23	Net 31/12/22	Passif	Net 31/12/23	Net 31/12/22
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	0	Réserve légale	35 000	31 100
Immobilisations corporelles	27 459	14 900	12 559	3 566	Autres Réserves	445 208	2 988
Immobilisations financières					Report à nouveau	0	0
Participations			0	0	Résultat de l'exercice	325 059	446 121
Autres Immo.Financières	3 700		3 700	3 008			
TOTAL I	56 832	40 573	16 258	6 574	TOTAL I	1 155 267	830 208
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	51 389	0	51 389	289 363	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	0	0	0	0	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	51 389	0	51 389	289 363	Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	1 437 133		1 437 133	813 943	Dettes fourniss. & cptes rattachés	38 081	37 695
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	320 629	244 477
Charges constatées d'avance	9 196		9 196	2 500	Autres dettes	0	0
TOTAL II	1 497 718	0	1 497 718	1 105 806	Produits constatés d'avance		
					TOTAL III	358 709	282 172
TOTAL GENERAL	1 554 550	40 573	1 513 976	1 112 381	TOTAL GENERAL	1 513 976	1 112 381



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

DocuSigned by:
François-René Letourneur
82364FC3E3AD4C3...

François-René LETOURNEUR
Président



Exercice clos le 31 décembre 2023

Finovam Gestion S.A.S.

165, avenue de Bretagne - Parc Euratechnologies - 59000 Lille



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Finovam Gestion S.A.S.

165, avenue de Bretagne – Parc Euratechnologies – 59000 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Finovam Gestion,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 4 juin 2024

KPMG SA

Xavier DE CONINCK

Associé

Arnaud
Delpierr
e

Signature
numérique de
Arnaud Delpierre
Date : 2024.06.04
16:44:44 +02'00'

Arnaud DELPIERRE

Associé

FINOVAM GESTION SAS

en €

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/23	Net 31/12/22	Passif	Net 31/12/23	Net 31/12/22
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	25 673	0	0	Réserve légale	35 000	31 100
Immobilisations corporelles	27 459	14 900	12 559	3 566	Autres Réserves	445 208	2 988
Immobilisations financières					Report à nouveau	0	0
Participations			0	0	Résultat de l'exercice	325 059	446 121
Autres Immo. Financières	3 700		3 700	3 008	TOTAL I	1 155 267	830 208
TOTAL I	56 832	40 573	16 258	6 574			
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	51 389	0	51 389	289 363	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	0	0	0	0	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	51 389	0	51 389	289 363	Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	1 437 133		1 437 133	813 943	Dettes fournis. & cptes rattachés	38 081	37 695
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	320 629	244 477
Charges constatées d'avance	9 196		9 196	2 500	Autres dettes	0	0
TOTAL II	1 497 718	0	1 497 718	1 105 806	TOTAL III	358 709	282 172
TOTAL GENERAL	1 554 550	40 573	1 513 976	1 112 381	TOTAL GENERAL	1 513 976	1 112 381

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services, dont :	1 929 701	1 978 131
Chiffre d'affaires net	1 929 701	1 978 131
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	2	25
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 929 703	1 978 156
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes dont :	379 297	443 943
Impôts,taxes & versements assimilés	97 501	93 944
Salaires et traitements	667 237	641 326
Charges sociales	344 110	315 205
Dotations aux amortis. & provisions	3 614	3 062
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	70	2
Total charges d'expl. (II)	1 491 830	1 497 482
RESULTAT D'EXPLOITATION	437 873	480 674
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	5 780	1 402
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	5 780	1 402
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	-
RESULTAT FINANCIER	5 780	1 402
RES. COURANT AVANT IMPOT	443 653	482 076
Produits except.: ope. gestion		
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		
Charges exopt. ope gestion		
Charges except.: ope. Capital	450	374
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 450	- 374
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	118 144	35 582
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 935 483	1 979 558
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 610 424	1 533 437
BENEFICE OU PERTE	325 059	446 121

Finovam Gestion SAS

ANNEXE 2023

ANNEXE 2023**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

Néant.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/23
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618	10 271		10 889
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928	631		7 560
Matériel informatique	8 474	1 704	1 168	9 010
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	16 021	12 606	1 168	27 459

Totaux	41 694	12 606	1 168	53 132
--------	--------	--------	-------	--------

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/23
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673			25 673
Aménagements agencements	618	1 684		2 302
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	6 928	142		7 071
Matériel informatique	4 908	1 787	1 168	5 527
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	12 454	3 614	1 168	14 900
Totaux	38 127	3 614	1 168	40 573

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/23
Cautions et dépôts versés	3 007	693		3 700
Actions propres	-			-
	3 007	693		3 700

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 700		3 700
ACTIF CIRCULANT			
Clients	51 389	51 389	
Autres Créances			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	9 126	9 126	
Total général	64 215	60 515	3 700

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	0	0	
Dettes fournisseurs & rattachés	38 081	38 081	0
Dettes fiscales et sociales	320 629	320 629	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	358 709	358 709	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2023	27 227
Fournisseurs factures non parvenues & AAR	10 855
Total fournisseurs	38 081

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	112 963
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	207 666
Total des dettes fiscales et sociales	320 629

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2023	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

ANNEXE

* *

DocuSigned by:
François-René Letourneur
82364FC3E3AD4C3...

François René LETOURNEUR
Président



Finovam Gestion SAS

ANNEXE 2023

ANNEXE 2023**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

Néant.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

A blue ink signature consisting of the letters 'FL' is enclosed within a blue rectangular stamp. The stamp has a small 'DS' in the top right corner, indicating a DocuSign digital signature.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

DS
FL

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS



A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/23
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618	10 271		10 889
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928	631		7 560
Matériel informatique	8 474	1 704	1 168	9 010
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	16 021	12 606	1 168	27 459

Totaux	41 694	12 606	1 168	53 132
--------	--------	--------	-------	--------

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/23
Immobilisations incorporelles	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673			25 673
Aménagements agencements	618	1 684		2 302
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	6 928	142		7 071
Matériel informatique	4 908	1 787	1 168	5 527
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	12 454	3 614	1 168	14 900
Totaux	38 127	3 614	1 168	40 573

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/23
Cautions et dépôts versés	3 007	693		3 700
Actions propres	-			-
	3 007	693		3 700

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 700		3 700
ACTIF CIRCULANT			
Clients	51 389	51 389	
Autres Créances			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	9 126	9 126	
Total général	64 215	60 515	3 700

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.



Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	0	0	
Dettes fournisseurs & rattachés	38 081	38 081	0
Dettes fiscales et sociales	320 629	320 629	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	358 709	358 709	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2023	27 227
Fournisseurs factures non parvenues & AAR	10 855
Total fournisseurs	38 081

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	112 963
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	207 666
Total des dettes fiscales et sociales	320 629

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2023	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE DU 19 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 325.058,92 € de la manière suivante :

Bénéfice distribuable :

- | | |
|--|--------------|
| - le résultat de l'exercice | 325.058,92 € |
| - le crédit du compte « Report à nouveau » | 0,00 € |

Total du **bénéfice distribuable** : 325.058,92 €

- | | |
|--|----------------|
| ▪ à la distribution d'un dividende de
soit un dividende de 0,45 € par action, | 157.500,00 € |
| ▪ le solde au compte « Autres réserves » | 167.558,92 € |
| qui s'élevait à | + 445.208,08 € |
| et qui s'élèvera à | + 612.767,00 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants par action :

- | | |
|---|--------------|
| - Exercice 31/12/2022 :- Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% : | 154.000,00 € |
| - Dividende distribué non éligible à l'abattement de 40% : | 0,00 € |
| - Exercice 31/12/2021 :- Néant | |
| - Exercice 31/12/2020 :- Néant | |

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:
François-René Letourneur
82364FC3E3AD4C3...

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €
Siège Social : 165 avenue de Bretagne
Parc Euratechnologies
59000 LILLE
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2024 – 10H00

* *

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société correspond au neuvième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité :

FINOVAM a arrêté ses investissements dans de nouvelles participations en 2020. La Société a investi 225 K€ au cours de l'exercice écoulé ; Lesdits investissements concernent 2 réinvestissements au sein de MDOLORIS MEDICAL SYSTEMS et WENIUS. Une cession partielle a été effectuée au sein de la société CST.

Le fonds successeur FINOVAM 2 a été créé sous forme de FPCI à hauteur de 14 M€ en Avril 2021. Sur l'année 2023, FINOVAM 2 a réalisé 5 nouveaux investissements pour un total de 825 K€.

Le fonds FIRA a arrêté de prendre des nouveaux investissements en 2020 ; Au cours de l'année 2023, 8 réinvestissements ont été réalisées pour un montant de 3.431 K€.

Le fonds successeur FIRA 2 a été créé sous forme de FPCI à hauteur de 30 M€ en Novembre 2021. Un nouveau closing a été réalisé en Décembre 2022 qui a permis de porter le fonds à 40,1 M€. Au cours de l'année 2023, le fonds a réalisé 6 investissements pour un montant de 2.676 K€.

En décembre 2023, les fonds sous gestion s'élèvent à hauteur de 98 M€.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2023, notre effectif est de 7 personnes et le chiffre d'affaires s'établit à hauteur de 1.929.701 €.

- o **Contexte international actuel**

Le contexte international actuel (guerre en UKRAINE) a conduit à des hausses significatives de l'énergie et à une volatilité des taux dans le monde. Il n'est toutefois pas possible à l'heure actuelle d'en mesurer les enjeux sur le résultat de la Société.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont la recherche de liquidités sur les portefeuilles FINOVAM et FPCI FIRA et la prise de nouvelles participations au travers des deux fonds FINOVAM 2 et FIRA 2.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2023.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé et pour compte propre, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.

III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élève à 1.513.976 € net contre 1.112.381 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.929.701 € contre 1.978.131 € en 2022.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 € contre 25 € en 2022.

Ainsi les produits d'exploitation s'élèvent à un montant de 1.929.703 € contre 1.978.156 € à la clôture de l'exercice précédent.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7 personnes (idem qu'au 31/12/2022).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 667.237 € contre 641.326 € en 2022. Le montant des charges sociales s'élève à 344.110 € contre 315.205 € en 2022.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 379.297 € contre 443.943 € en 2022.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 97.501 € contre 93.944 € en 2022.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3.614 € contre 3.062 € en 2022.

Des autres charges pour 70 € (contre 2 € en 2022).

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.491.830 € contre 1.497.482 € à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 437.873 € contre un résultat bénéficiaire de 480.674 € à la clôture de l'exercice précédent.

En l'absence de charges financières (idem qu'en 2022), et compte tenu d'un résultat

financier positif à hauteur de 5.780 € (contre + 1.402 € en 2022), le résultat courant avant impôt ressort pour l'exercice bénéficiaire à hauteur de 443.653 € contre un résultat bénéficiaire de 482.076 € à la clôture de l'exercice précédent.

A raison de charges exceptionnelles à hauteur de 450 € (contre 374 € en 2022) et en l'absence de produits exceptionnels (idem qu'en 2022), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 450 € contre un résultat déficitaire de 374 € à la clôture de l'exercice précédent.

A raison d'une charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 118.144 € (contre 35.582 € au 31/12/2022) et de l'absence de participation des salariés, le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se traduit par un bénéfice net comptable de 325.058,92 € contre un bénéfice net comptable de 446.120,50 € au 31 Décembre 2022.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 325.058,92 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce bénéfice net comptable de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice distribuable :

- | | |
|--|--------------|
| - le résultat de l'exercice | 325.058,92 € |
| - le crédit du compte « Report à nouveau » | 0,00 € |

Total du **bénéfice distribuable** : 325.058,92 €

- à la distribution d'un dividende de 157.500,00 €
soit un dividende de 0,45 € par action,
- le solde au compte « Autres réserves » 167.558,92 €
qui s'élevait à + 445.208,08 €
et qui s'élèverait à + 612.767,00 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élèverait à 157.500,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 997.767 €.

IV. DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous

VII. TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nature des opérations	2019	2020	2021	2022	2023
I. Capital en fin d'année					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 451 934	1 124 663	1 072 109	1 978 131	1 979 701
Résultat avant impôts, amort. , prov et part salariés	121 746	-108 936	-343 505	484 765	446 817
Impôts sur les bénéfiques	32 537	-32 537	0	35 582	118 144
Résultat après impôts, amort., prov et part salariés	77 530	-85 248	-347 969	446 121	325 059
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Montant des bénéfices distribués					
III Résultat par action					
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	0,35	- 0,31	- 0,98	1,39	1,28
Résultats après impôts, part salariés, amorti et provj	0,22	- 0,24	- 0,99	1,27	0,93
Dividende distribués à chaque action					
IV. Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre	5	6	7	7	7
Montant de la masse salariale	771216	793298	812844	956531	1011347
Montant des sommes versées au titre des av. sociaux					

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 227-10 du Code de commerce et 19 des statuts, et en l'absence de conclusion de nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous informons qu'aucun mandat de Membre du Conseil de Surveillance ou de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

DocuSigned by:
François-René Letourneur
82364FC3E3AD4C3...

Le Directoire
François René LETOURNEUR

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €
Siège Social : 165 avenue de Bretagne
Parc Euratechnologies
59000 LILLE
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2024

* *

Chers Associés,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance

DocuSigned by:
Eléonore Calandre
201E81879C114B0...